

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Soyez les Bienvenus à Lillers.

Pour être cohérent avec cette volonté de synthèse que vous appréciez dans la présentation des projets de délibération, je vais laisser à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération, le soin et le plaisir de vous saluer dans vos responsabilités, missions ou grades respectifs.

Ce préambule à l'intervention de Monsieur le Président est l'opportunité de vous faire découvrir, rapidement, quelques caractéristiques de notre ville qui à l'honneur de vous recevoir.

C'est avec un réel plaisir, que je vous accueille, ce soir, à Lillers la plus grande ville de l'agglomération, ...

J'évoque, bien évidemment, l'étendue de son territoire.

C'est à Lugle et Luglien, 2 princes - venus d'Irlande et voulant se rendre à Rome - que la légende attribue la création de notre commune, après leurs assassinats, par une bande de brigands, dans la vallée de la Scyrendale.

Cet épisode de l'histoire locale est relaté, chaque année, à l'occasion d'un magnifique « son et lumière », un spectacle que je vous invite à découvrir, si ce n'est déjà fait.

L'une des caractéristiques de la commune est d'être organisée autour d'un cœur de ville, relativement ancien et marqué par l'histoire, et de 9 hameaux ou lieux dits, véritables petits villages, répartis sur 2.689 hectares.

Lillers est donc une ville à la campagne avec les avantages et les inconvénients d'une telle configuration.

Par exemple, la commune compte 9 écoles publiques, 4 en centre-ville et 5 dans les hameaux, pour quelques 1.000 élèves.

Sur le territoire communal, nous accueillons aussi 2 collèges et 2 lycées, dont l'un dispense des formations relatives à l'habitat durable.

L'autre lycée se classe dans les tous premiers établissements régionaux, de l'enseignement général, pour les résultats au BAC, depuis plusieurs années.

De la maternelle aux classes de BTS, près de 3.000 élèves fréquentent les établissements scolaires de la commune.

A ces établissements s'agrègent de nombreux équipements, culturels ou sportifs, qui sont intensément utilisés par la communauté éducative.

Adossée aux contreforts des collines de l'Artois et ouverte sur la plaine de la Lys, chef-lieu de canton, Lillers compte un peu plus de 10.300 habitants, une population en progression lente mais constante depuis quelques années.

Là où la couche de craie des plateaux de l'Artois plonge sous les argiles de la plaine de la Lys, jaillissent les puits artésiens, qui sont l'une des particularités de la commune.

Ces puits artésiens qui, aujourd'hui ne fournissent plus l'eau aux maisons, continuent d'alimenter les cressonnières avec une eau à température constante, à une dizaine de degrés.

Quelques bâtiments, qui témoignent de l'histoire locale, sont valorisés, depuis plusieurs années, par de multiples initiatives, dont celles partagées avec l'office de tourisme.

Construite au XI^{ème} siècle, la collégiale Saint-Omer - le plus grand édifice roman au nord de Paris - ne fut que rarement épargné par les différents conflits.

Fragilisé, aussi, par l'œuvre du temps, toute la façade s'effondra, quelques minutes avant la sortie de la messe, un dimanche de 1971, un éboulement qui ne fit aucun blessé.

La maison de l'argentier (1631), les maisons flamandes (XVIII^{ème}) et la chapelle « Notre Dame de la Miséricorde », ferment le bas de la place Salengro.

A quelques centaines de mètres de là subsistent quelques vestiges des remparts, rasés en 1646, sur ordre de Louis XIV.

Sur le territoire communal, vous pourrez aussi découvrir plusieurs châteaux :

- Le manoir de Beaurepaire (XVIème), implanté hameau de Cantraine, visible de la RD 943.
- Le château de Rellingue (XVIIème) - que vous avez aperçu si vous êtes garés sur le parking, rue du Château - un château qui était la propriété de l'une des seigneuries les plus anciennes et les importantes de l'Artois.
- Enfin, le château Philiomel, bâti en 1835 par Louis-Edouard de Fouler, qui fut Conseiller Général et Député du Pas-de-Calais

Ces châteaux furent les « bannières » d'une époque où quelques « grandes familles » voulaient afficher leur puissance.

Plus modeste, le manoir des Sotomayor, propriété d'une célèbre famille ibérique, dont plusieurs membres s'illustrèrent dans la carrière des armes, est niché au cœur du hameau d'Hurionville.

*_*_*

A partir des années 1820, le développement de l'activité de la chaussure, en particulier sous l'impulsion de la famille Fanien, eut des conséquences économiques et sociales importantes pour la commune.

Au plus fort de leur activité, les manufactures ont compté plus de 800 salariés.

Initiée par la famille Fanien, la construction de « maisons ouvrières », à proximité des unités de fabrication, fut saluée par une médaille d'or lors de l'exposition universelle de 1889.

C'est cette volonté de valoriser l'histoire et le patrimoine qui a conduit quelques passionnés à concevoir le projet de la maison de la Chaussure.

De cette période de prospérité, outre la maison de la chaussure, subsiste un symbole fort ; l'Harmonie Fanien, une des deux phalanges musicales de la commune.

Si l'industrie de la chaussure - qui fit la réputation et la richesse de la ville - a maintenant disparu, tout comme les usines de confection ou de métallurgie, Lillers reste une ville où l'activité économique est diversifiée, essentiellement du fait de petites unités de production.

La sucrerie coopérative - dont le panache blanc n'a pu vous échapper - et la base logistique régionale de l'enseigne « Lidl », sont les principaux employeurs privés sur la commune.

Ensemble, ces entreprises emploient près de 400 salariés permanents.

L'emploi public est très présent sur le territoire parce que nous accueillons plusieurs services publics, dont les services du département, et surtout parce que nous voulons disposer des moyens de notre action politique au service des citoyens, au service d'un développement raisonnable et raisonné du territoire.

Lillers, c'est aussi une vive associative riche de sa diversité, avec plus d'une centaine d'associations qui contribuent, chacune dans leur domaine, à conforter la mixité sociale, intergénérationnelle et cet indispensable vivre ensemble.

Voilà brossées, à grands traits, quelques anecdotes de l'histoire de la ville, une ville qui particulièrement honorée de vous recevoir ce soir.

Evoquer le passé, en tirer les leçons, est une chose.

Envisager l'avenir est un défi auquel nous nous attelons chaque jour, avec l'ensemble de nos partenaires, dont la communauté d'agglomération.

Je mesure ma part de responsabilités dans le bouleversement des périmètres, ceux des territoires comme ceux des compétences.

Je reconnais que tout ne fut pas simple, avant le 1^{er} janvier 2017, comme dans les mois qui suivirent ... C'est pourquoi, je veux souligner les efforts fournis par chacun, au-delà de certains désaccords, pour privilégier les décisions et les actions d'intérêt général.

Je veux dire ma satisfaction de participer à la vie d'une collectivité qui a clairement affirmé - et surtout respecté - cette volonté de faire vivre le territoire dans sa diversité, autour de vraies valeurs de solidarité et d'ambitions communes.

Aujourd'hui, les maires reconnaissent l'apport de la communauté dans la réalisation de nombreux projets, que cet apport soit technique ou financier.

La valorisation du patrimoine, bâti ou naturel, est pleinement intégrée dans les projets de développement communaux, des projets qui se concentrent :

- Sur la qualité du cadre de vie avec cette volonté de redonner toute sa place à la nature en ville, par la mise en œuvre de plans de gestion différenciée,
- Sur la qualité l'habitat, en lien avec les parcours résidentiels,
- Sur le développement économique, et les questions de mobilités dont l'extension, attendue, de la ligne 6

Aujourd'hui, plus encore qu'hier, notre responsabilité d'élu est de créer toutes les conditions pour que nos collectivités - dans la complémentarité des leurs champs d'interventions - contribuent à améliorer la vie de nos concitoyens.

Plus facile à dire qu'à faire, je le concède ... et pourtant, nous n'avons pas le droit à la défaillance dans un contexte :

- Où la défiance vis-à-vis des élus est entretenue,
- Où la volonté de prendre la parole, d'être écouté et surtout entendu ne peut plus être ignorée face à la croissance des injustices, sociale et fiscale.

Avec un trait d'humour, nous pourrions être d'accord sur le fait que « *si l'argent ne fait pas le bonheur, le gouvernement fait tout pour que nous soyons heureux* ».

Plus sérieusement, la déconnexion entre exigences des citoyens et les préoccupations des dirigeants interroge sur le devenir d'un pays où ceux qui se considèrent comme des « laissés pour compte » sont de plus en plus nombreux.

Je voudrai vous rappeler cette citation d'Albert Camus « *Faites attention, quand la démocratie est malade, le fascisme vient à son chevet, ... mais ce n'est pas pour prendre de ses nouvelles* ».

Je souhaite que cette année 2019 :

- Soit celle d'une véritable prise de conscience des enjeux sociétaux qui s'expriment, depuis plusieurs années, sous diverses formes, en différents lieux pour refuser la remise en cause des droits et acquis, pour être respecté et gagner de nouveaux droits.
- Qu'elle soit celle d'une autre coopération à l'échelle de l'Europe, l'Europe des gens, pas celle de l'argent, parce que là aussi, il y va de notre avenir et de celui de la démocratie.
- Qu'elle soit celle où face aux défis environnementaux, qui posent l'avenir de l'espèce Humaine, des actions concrètes soient engagées pour mettre un terme au pillage des ressources et à la misère qui frappent des centaines de millions d'individus.

A vous toutes et à vous tous

A toutes celles et ceux qui vous sont chers

Une excellente santé pour vous permettre de réaliser tous vos projets et de vivre, avec intensité, une bonne année 2019, dans une société plus juste, un monde meilleur où la paix triomphera dans chaque continent.

Merci de votre attention.